

Civilisations, numéro spécial « Économie & culture », sous la dir. de Victor Sarafian, Toulouse, Presses de l'Université Toulouse 1 Sciences Sociales (PUSS), n° 8, juin 2006, pp. 81-95.

Article repris dans Deniot (Joëlle), Pessin (Alain) [dir.], *Les Peuples de l'art*, tome 1, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2006, pp. 111-127.

RESEAUX DE SOCIABILITE & CIRCULATION MATERIELLE ET SYMBOLIQUE DES PRODUITS CULTURELS EN MILIEUX POPULAIRES

*Par Isabelle CHARPENTIER (Université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines ;
CARPO - Centre de Sociologie Européenne) & Emmanuel PIERRU (CERAPS - CNRS)*

La relation entre l'offre culturelle sous ses formes multiples et la structuration des goûts, attentes et pratiques des consommateurs n'est pas uniforme. Nonobstant l'élévation continue du niveau de scolarité¹ et de vie ou l'accroissement du temps de loisir, elle varie notamment en fonction des niveaux d'exposition, divers et sélectifs, des différents publics, qui apparaissent très inégalement intéressés par la "culture", en particulier en milieux populaires et, plus généralement, parmi les personnes les plus démunies en capital culturel hérité (diplômes des parents) et/ou acquis (niveau de diplôme de l'individu)².

Partant de l'hypothèse générale qu'à l'instar du rapport cultivé à l'art et à la culture, les échanges matériels et discursifs autour des pratiques culturelles relèvent et révèlent des compétences qui ne se distribuent pas socialement au hasard³, et dans le prolongement d'une analyse sur les effets des réseaux de sociabilité et du genre sur les pratiques culturelles menée dans le cadre d'un rapport pour le Département des Etudes et de la Prospective du Ministère de la Culture⁴, on a cherché à questionner d'une part, la distribution sociale des sociabilités culturelles, *i.e.* les effets des variables sociologiques lourdes (sexe, âge, position et origine sociale, niveau de diplôme, taille de la commune de résidence) sur les pratiques culturelles des "sociables" ; d'autre part, le poids des jeux croisés de prescription et d'influence culturelles au sein des couples et des groupes de pairs (amicaux et professionnels) ; enfin, les effets exercés par la mobilité sociale sur les rapports à la culture des populations les plus

¹ Voir Baudelot (C.) et Establet (R.). *Le Niveau monte*, Paris, Seuil, 1989.

² Pour des résultats récents obtenus sur la base du volet "loisirs" de l'enquête "Emploi du temps" 1998-1999 de l'INSEE, voir Coulangeon (P.), Menger (P.-M.) et Roharik (I.). "Les loisirs des actifs : un reflet de la stratification sociale", in *Economie et Statistique*, n° 352-353, 2002.

³ F. Héran rappelle ainsi que la sociabilité est déterminée par "des structures globales [qui] dépendent d'atouts culturels plus généraux", *i.e.* "d'une sorte de disposition générale aux contacts, socialement constituée" (Héran (F.). "La sociabilité : une pratique culturelle", in *Economie et Statistique*, n° 216, 1988, p. 18). Pour des synthèses, voir Donnat (O.). "La stratification sociale des pratiques culturelles et son évolution 1973-1997", in *Revue Française de Sociologie*, XI-I, 1999, pp. 111-119 ; Donnat (O.) et Cogneau (D.), *Pratiques culturelles des Français, 1973-1989*, Paris, La Découverte / La Documentation française, 1990 ; Charpentier (I.) et Pierru (E.). "Les pratiques culturelles : quelle démocratisation ?", in *Les Cahiers Français*, n° 312, mars 2003.

⁴ Charpentier (I.) et alii. *Les Pratiques culturelles des Français(es)*, rapport pour le Département des Etudes et de la Prospective du Ministère de la Culture, 2001, chapitre II : "Pratiques de sociabilités lectorales et "gender gap"", pp. 50-82.

socialement éloignées des pratiques légitimes. Il s'agissait ainsi d'appréhender l'importance des réseaux de sociabilité sur les conditions de formation et d'évolution des goûts et des pratiques culturels des agents issus de milieux populaires⁵. L'objectif était d'analyser ces marchés d'influences culturelles au sein des groupes sociaux culturellement dominés, *i.e.* de saisir les effets, pour ces agents, de l'insertion passée et actuelle, plus ou moins intense et variable au cours du cycle de vie, dans divers groupes d'appartenance, dont l'influence prescriptrice, incitant à telle pratique culturelle ou stigmatisant telle autre, peut être simultanée et/ou successive, et éventuellement contradictoire diachroniquement et/ou synchroniquement.

Suivant la démarche initiée dans le rapport pour le DEP, on a cherché à nouveau à articuler deux types d'approches : quantitative d'une part, en effectuant une exploitation statistique secondaire inédite des données des enquêtes *Pratiques culturelles des Français* de 1997 ; qualitative d'autre part, en réalisant une série d'entretiens semi-directifs approfondis, en vue d'étayer, d'éclairer et de préciser la première. Susceptible de pallier le déficit de "*visibilité sociale*"⁶ de la circulation et des échanges matériels et linguistiques autour du livre notamment, la technique de l'entretien permet en outre de prendre la pleine mesure des modes diversifiés d'appropriation des biens culturels et d'esquisser une cartographie de leur(s) réception(s).

Avant de présenter quelques premiers résultats parmi les plus saillants de cette enquête en cours, il convient de présenter les indicateurs retenus pour l'objectivation statistique des formes de sociabilités culturelles en milieux populaires.

La construction d'indicateurs statistiques : pertinence et incertitude(s) de la mesure des sociabilités culturelles

Deux remarques préalables sont nécessaires pour comprendre les résultats présentés ici:

1. En raison des données disponibles, on s'est essentiellement intéressé aux échanges matériels et discursifs autour de la lecture et des disques. En effet, si les enquêtes *Pratiques Culturelles des Français* se révèlent assez riches pour la saisie statistique des sociabilités au sens large (sorties entre amis, avec des membres de la famille, réception chez soi ou sortie chez les autres, appartenance associative...), elles contiennent peu de questions ou d'items

⁵ On renvoie ici au classique Bourdieu (P.). *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.

relatifs à la circulation matérielle et symbolique des biens culturels. A partir des données de l'enquête de 1997, nous avons donc construit un indicateur synthétique de mesure de la sociabilité culturelle qui repose sur trois items :

- a) le prêt ou l'emprunt de disques ou de cassettes à des amis ou à des parents n'habitant pas avec la personne interviewée au cours des douze derniers mois ;
- b) le prêt ou l'emprunt de livres à une personne extérieure au foyer au cours des douze derniers mois ;
- c) les discussions autour des lectures avec des membres de la famille, des amis ou des collègues, éventuellement avec des personnes autres que celles-ci, discussions susceptibles d'entraîner des pratiques prescriptrices, sous forme de conseils de lecture ou d'incitations à lire.

Cet indicateur des sociabilités lectorales et musicales repose sur la dichotomisation des réponses "oui" / "non" des enquêtés à ces variables d'échelle, se déclinant en réponses "souvent" / "de temps en temps" / "plus rarement" / "jamais". L'échantillon a été segmenté de manière à faire apparaître, d'une part, celles et ceux qui déclarent avoir (souvent ou de temps en temps) prêté ou emprunté un livre ; parlé de leurs lectures ; prêté ou emprunté un disque ou une cassette ; d'autre part, une modalité a été créée qui regroupe les individus n'ayant jamais ou rarement emprunté ou prêté des livres ou des disques et ceux qui déclarent ne jamais parler de leurs lectures. Les sociabilités lectorales, traditionnellement peu étudiées⁷ en raison de la prégnance de la représentation lettrée, socio-historiquement construite⁸, de l'acte de lire comme rapport direct, solitaire, silencieux et intime à l'écrit, soustrayant l'individu à toutes formes de déterminations sociales, ont été dichotomisées selon qu'elles se déroulent dans le foyer avec des membres de la famille ou à l'extérieur avec des amis ou des collègues, ce clivage dedans / dehors apparaissant très structurant dans les pratiques de sociabilité en général⁹.

2. La variable indépendante qui a servi à mesurer les effets des positions et des trajectoires sociales a été celle relative aux catégories socioprofessionnelles (pour l'enquêté,

⁶ Evans (C.). "La socialisation privée des lectures : circuit "prête-main", "tournantes" et clubs de lecture", in Burgos (M.), Evans (C.), Buch (E.). *Sociabilités du livre et communautés de lecteurs - Trois études sur la sociabilité du livre*, Paris, B.P.I./Centre G. Pompidou, 1996, p. 35.

⁷ Si l'on excepte toutefois l'enquête de Burgos (M.), Evans (C.), Buch (E.), *op. cit.*

⁸ Sur ce processus historique d'individuation, marquant le passage d'une conception intensive de la lecture (pratique collective, oralisée autour d'un nombre restreint de livres essentiellement religieux) à une représentation extensive, voir notamment Chartier (R.). "Les pratiques de l'écrit", in Ariès (P.) et Duby (G.) (dir.). *Histoire de la vie privée*, vol. 3 : *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1986 et, du même auteur, "Les pratiques urbaines de l'imprimé", in Martin (H.-J.) et Chartier (R.) (dir.). *Histoire de l'édition française*, tome 2 : *Le Livre triomphant (1660-1830)*, Paris, Fayard/Cercle de la Librairie, 1990.

son père et sa mère), dont on sait qu'elles restent encore, au-delà des discours célébrant toutes les formes de démocratisation culturelle, particulièrement discriminantes en matière de disparités culturelles¹⁰. Cette variable a été recodée en trois modalités : classes populaires / classes moyennes / classes supérieures. On notera que compte tenu de l'extrême agrégation de l'item sur la profession dans l'enquête *Pratiques culturelles des Français*, les "classes populaires" regroupent essentiellement les couches salariées, soit les ouvriers qualifiés, les ouvriers non qualifiés et les employés, ce dernier groupe apparaissant par ailleurs très éclaté, sans véritable identité sociale¹¹, très féminisé, se revendiquant encore souvent proche du groupe des ouvriers, avec lequel des alliances matrimoniales sont fréquemment conclues. Les "classes populaires" évoquées ici regroupent donc les ouvriers et les fractions inférieures des classes moyennes.

Ces précisions méthodologiques apportées, les analyses statistiques que nous avons effectuées mettent en évidence trois types de résultats concernant les formes de circulation matérielle et symbolique des biens culturels (lectoraux et musicaux) en milieux populaires. Dans un premier temps, en vue de fournir des éléments de comparaison entre classes sociales en matière de sociabilités culturelles et de mettre en perspective les résultats plus spécifiques, nous nous sommes intéressés au profil sociologique général des sociables, en prêtant une attention particulière à un éventuel effet du genre en cette matière, variable par hypothèse selon les caractéristiques sociales des individus (*i.e.* les habitus et l'ethos de classe). L'influence du conjoint a été spécifiquement étudiée, que les deux époux relèvent professionnellement des classes populaires au sens de l'indicateur retenu ou que ce ne soit le cas que de l'un d'eux seulement. Enfin, on a cherché à saisir les effets des trajectoires sociales des protagonistes de ces transactions culturelles en milieux populaires, en accordant une nouvelle fois un intérêt privilégié aux éventuels effets du genre.

Profil des sociables en matière d'échanges culturels et effets de genre

Premier résultat, qui corrobore ceux des enquêtes antérieures sur d'autres pratiques culturelles : la probabilité d'être sociable, c'est-à-dire de déclarer de fréquentes pratiques de sociabilité culturelle au sens de l'indicateur retenu, varie directement en fonction du sexe, de

⁹ Sur cette question, voir en particulier "La structure à quatre dimensions de l'espace des loisirs : les différents rapports à l'extérieur de chez soi", in Donnat (O.) et Cogneau (D.), *op. cit.*, pp. 146-178.

¹⁰ Pour une synthèse, voir Donnat (O.). "La démocratisation de la culture en France à l'épreuve des chiffres de fréquentation", in *Circular*, n° 14, octobre 2002.

¹¹ Sur cette question, voir Chenu (A.). *Les Employés*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 1994.

l'âge et de la position sociale : les femmes (20,6 % contre 18,6 % des hommes) et les jeunes ont plus de chances de s'impliquer dans les transactions culturelles, matérielles et discursives. La variable la plus discriminante, avec laquelle covarie le niveau de diplôme, semble bien être l'âge : le poids des sociabilités scolaires et estudiantines joue à plein jusqu'à 25 ans (on trouve environ 40 % de sociables dans ces classes d'âge)¹², décroît entre 26 et 35 ans (27 %), pour chuter très nettement dans les âges plus avancés du cycle de vie (17,5 % de sociables chez les 35-49 ans, puis seulement 10,7 % chez les 50-65 ans). De forts écarts apparaissent en outre selon le lieu de résidence : les sociabilités culturelles sont fonction directe de la taille de l'agglomération ; s'opposent donc sous ce rapport les Parisiens *intra-muros* (30,6 % de sociables) et les provinciaux (on tombe à 16,8 % dans les communes rurales). Lorsqu'on prend enfin en considération la profession de l'enquêté, on constate assez logiquement encore l'existence d'écarts importants : on trouve ainsi 31 % de sociables au sein des classes supérieures, 29 % parmi les catégories moyennes et 17 % en milieux populaires. On a ainsi presque deux fois plus de chances de prêter, d'emprunter des disques ou des livres et de parler de ses lectures parmi les premières qu'au sein des derniers. On rejoint ici le constat dressé par F. Héran lors d'une enquête de 1988 portant sur les lois sociales gouvernant la distribution des pratiques et sociabilités culturelles : il existe "*une sociabilité très moyenne du monde ouvrier, toutes catégories confondues*", et ce "*contrairement aux idées reçues sur la sociabilité populaire*"¹³. Toutefois, l'enquête qualitative permet de mettre en évidence qu'en particulier en milieux populaires, le fait de ne pas emprunter et, surtout, de ne pas prêter de livres n'implique pas nécessairement l'absence de rapports aux livres et à la lecture, bien au contraire, et n'interdit pas de discuter de ses lectures, même si tous les agents culturellement dominés ne se sentent pas socialement autorisés à tenir de telles discussions, encore moins par conséquent à prescrire, conseiller ou offrir des ouvrages dans leur entourage, en particulier auprès de représentants d'autres catégories sociales qu'ils peuvent côtoyer - et ce, à l'exception du conjoint qui serait dans ce cas, cf. *infra* -, parce qu'ils se considèrent eux-mêmes comme "faibles" ou "mauvais" lecteurs. Ainsi une esthéticienne, âgée de 30 ans, titulaire d'un CAP, mariée à un universitaire, répond-elle en entretien à la question : "Q. : *Et toi, est-ce que ça t'arrive d'offrir des livres ?* R. : *Non, non, non... Pour ça, je suis étonnée quand on va dans des soirées où les gens s'offrent des livres, surtout parmi les amis d'E.* (son mari, docteur en droit) (sourire)... *Ils s'offrent beaucoup de livres, eux... (...) Mais je crois qu'il faut vraiment bien connaître... (...) Quand je vois par exemple... parfois, on offre des bouquins à une amie d'E., qui est aussi maître de conférences, qui lit beaucoup de romans,*

¹² Pour des développements plus précis, voir "Les pratiques "cultivées" et les bacheliers", in Donnat (O.) et Cogneau (D.), *op. cit.*, pp. 203-250.

moi, je connais pas... je connais pas du tout ce que les autres lui offrent ! (...) Moi, j'pense qu'on m'offrirait ça, c'est peut-être parce que je connais pas, hein, mais je sais pas si j'apprécierais ce genre de lectures !"¹⁴.

En outre, on ne peut que rappeler avec P. Bourdieu "qu'on lit quand on a un marché sur lequel on peut placer des discours concernant les lectures. [...] On finit par oublier que dans beaucoup de milieux, on ne peut pas parler de lecture sans avoir l'air prétentieux"¹⁵. On ne donnera qu'un exemple issu d'un entretien mené avec une caissière de supermarché. Agée de 41 ans, célibataire sans enfant, non bachelière, elle réside dans une ville moyenne de province. Lisant en moyenne un à deux livres par mois, déclarant discuter par ailleurs quelquefois de lecture avec ses deux cousines, plus jeunes et plus diplômées, prescriptrices principales désignées en cette matière, elle répond cependant à la question : "Q. : *Et à part avec tes cousines, ça t'arrive de discuter de lecture avec des gens ?* R. : (silence) *Non, parce que comme... j'en discute pas plus que ça... Bon, si éventuellement on me pose la question, je donnerai mon opinion, ou je dirai : j'ai lu tel livre, ça m'a plu, ou tel auteur me plaît, mais euh... juste si on me pose la question... (...) Mais comme je sors pas tellement, c'est vrai que euh... pffff... quand on est en salle de repos avec les collègues, on discute pas de ça, on discute pas du tout lecture, du tout... Surtout que je suis à peu près sûre que j'suis peut-être l'une des... enfin j'pense pas que les collègues lisent beaucoup ! C'est vrai que c'est pour ça... je suis dans un milieu où euh... les collègues euh... pfff... (ton découragé)... Les hôtesse de caisse, ça lit pas beaucoup, hein ! (...) Quand je vois le niveau des discussions en salle de repos euh... pffff... (...) T'as pas nécessairement... t'as pas beaucoup de temps et puis t'as pas nécessairement l'envie de débattre dans ces conditions...".*

De tels comportements de retrait en matière de transactions matérielles et symboliques autour du livre se rencontrent aussi fréquemment parmi les mobiles sociaux ascendants d'origine populaire, qu'ils aient intériorisé l'illégitimité ou la faiblesse quantitative de leurs pratiques lectorales passées ou actuelles par rapport à celles qu'ils pensent avoir cours dans la classe qu'ils ont rejointe et/ou qu'ils ne soient pas certains de la plus grande dignité de leurs lectures actuelles. La réticence à prêter des ouvrages s'explique aussi par le rapport souvent révérencieux entretenu avec l'objet livre en milieux populaires : parfois sacralisé, voire fétichisé, le livre apparaît comme un bien qu'il convient de "respecter", de ne pas "abîmer", et

¹³ Héran (F.), art. cité, p. 18.

¹⁴ La jeune femme déclare pourtant lire 2 à 3 livres par mois, exclusivement choisis et ramenés par son père de la bibliothèque municipale où il travaille comme magasinier et chauffeur de bibliobus - alors que lui-même ne lit pas et que sa fille n'est pas officiellement inscrite à la bibliothèque. Elle discute très peu de ses lectures, sauf avec son mari, scolairement beaucoup plus doté, et auquel elle conseille néanmoins régulièrement des romans policiers, seule littérature "extra-professionnelle" qu'il consomme (cf. *infra*).

que l'on craint de ne pas récupérer ou en mauvais état, ce qui limite les circuits "prête-main". Les entretiens attestent la robustesse de cette hypothèse : ainsi, la même hôtesse de caisse peut-elle déclarer : « *Je déteste abîmer les livres (...) J'suis... attachée à mes bouquins (sourire), c'est un truc que j'explique pas, hein ! Mais y'a une relation enfin avec mes bouquins... J'aime pas les prêter parce que déjà, j'ai envie de les revoir... Y'a une collègue, je lui ai prêté un bouquin sur les prénoms, parce qu'elle était enceinte, bon c'est vrai qu'il avait déjà été quand même pas mal feuilleté, je l'avais déjà prêté, (...) il était revenu un peu fatigué, là je l'ai reprêté, il est revenu en lambeaux, ça m'a... (air désolé) (...) J'aime pas les retrouver... trop... trop esquinés ! (...) En général, je suis soigneuse avec mes livres et j'aime pas qu'un livre soit abîmé... J'en prends quand même soin... ».*

On doit enfin ajouter que si l'effet genre apparaît particulièrement prégnant en matière de sociabilités culturelles en faveur des femmes - à l'inverse de ce que l'on peut observer pour toutes les autres pratiques de sociabilité -, ce constat d'un "gender gap" apparaît encore plus saillant en milieux populaires, au moins en matière d'échanges autour du livre et de la lecture : si, dans la moyenne de l'échantillon, deux points séparent les hommes des femmes sous cet aspect, au sein des catégories dominées, le "gap" avoisine les 5,5 points. L'enquête qualitative apporte toutefois quelques précisions d'importance : elle met en évidence que ces sociabilités culturelles ne s'exercent pas, selon les sexes, sur les mêmes zones d'influence : plus avec la famille et les amis proches pour les femmes, davantage à l'extérieur du foyer et de la parentèle pour les hommes, respectant en cela la division traditionnelle des rôles entre les sexes¹⁶. Mais on peut dire globalement que plus on descend dans l'espace social, plus les sociabilités lectorales et musicales accusent une sur-représentation des femmes, en particulier au niveau des échanges discursifs autour des livres et de la lecture.

Au sein des couples aussi, les femmes jouent un rôle spécifique en matière de médiation, de prescription et d'influence culturelle.

Homogamie versus exogamie en milieux populaires : l'"effet conjoint"

Le second résultat important auquel aboutit l'exploitation secondaire des données de l'enquête *Pratiques culturelles des Français* de 1997 apparaît inédit, au moins mesuré de cette façon : il semble qu'en matière de sociabilité culturelle joue ce que l'on pourrait appeler « un effet conjoint », en particulier parmi les classes dominées. Lorsque les deux époux

¹⁵ Bourdieu (P.), Chartier (R.). "La lecture : une pratique culturelle", in Chartier (R.), *Pratiques de la lecture*, Paris, Payot, 1985.

n'appartiennent pas aux catégories populaires, mais que ce n'est le cas que de l'un d'entre eux seulement, il y a indexation de la sociabilité culturelle de celui qui est d'origine populaire sur celui qui est d'extraction moyenne ou supérieure. Autrement dit, on peut parler d'effet linéaire d'aspiration culturelle par alliance en matière de sociabilité culturelle, qui laisse supposer d'importants effets de prescription et de leadership d'opinion en la matière, comme le confirment les entretiens. Ainsi, lorsque l'interviewé comme son conjoint relèvent professionnellement des catégories populaires, 13 % se déclarent sociables au sens de l'indicateur retenu. Lorsque l'enquêté appartient professionnellement aux catégories populaires et que son époux(se) relève professionnellement des classes moyennes, 25 % déclarent une sociabilité culturelle. Enfin, lorsque le conjoint appartient professionnellement aux classes supérieures, et nonobstant la faiblesse des effectifs pour de tels cas de figure, on atteint un seuil de 27 %. En l'espèce, les entretiens apportent en outre un éclairage intéressant, parce que contre-intuitif *a priori* : dans de tels cas, en matière de sociabilités lectorales, que ce soit la femme ou l'homme qui appartienne aux catégories supérieures, que l'épouse soit scolairement moins dotée ou non que son mari, c'est toujours elle qui exerce la plus forte activité prescriptrice sur les lectures romanesques de son compagnon. Les époux confirment d'ailleurs toujours en entretien la prégnance de telles interactions et leur influence : c'est le cas par exemple d'un universitaire, docteur en droit, marié avec une esthéticienne titulaire d'un CAP : *"C'est avec les femmes qu'on se remet à lire ! (...) Je crois que si ma femme m'incitait pas à lire un peu... si elle me donnait pas l'idée de lire à côté du boulot, j'aurais pas le réflexe ! Je crois que c'est les femmes qui incitent souvent les hommes à lire, qui leur donnent l'idée, l'envie, qui les conseillent, qui les boostent... (...) J'ai toujours été avec des filles qui lisaient beaucoup plus que moi et euh... qui m'incitaient à lire ! Qui me parlaient de ce qu'elles lisaient ! Ma femme, elle me parle beaucoup de ce qu'elle lit ! (...) Très souvent sur les policiers, t'as une note comme quoi untel a dit que c'était génial, enfin des reprises de critiques en une ligne... Mais tout ça, c'est moins important que ce que me dit ma femme, quand elle me dit : tiens, lis ça, c'est bien !"*. En fonction des représentations qu'elles se font des catégories d'entendement masculin en matière de préférences lectorales, les femmes conseillent (offrent, empruntent à la bibliothèque pour...) surtout à leurs conjoints des genres de romans qu'elles peuvent ne pas lire elles-mêmes, si l'on excepte les romans policiers : "paralittératures" d'espionnage (de type SAS ou *San Antonio*¹⁷) ou romans d'espionnage plus "classiques", historiques, parfois régionalistes.

¹⁶ Sur cet aspect, voir Héran (F.), art. cité.

¹⁷ Ainsi, la caissière déjà évoquée déclare-t-elle en entretien : *"L. (son ancien concubin, employé ébéniste, CAP), San Antonio, c'est le seul truc qu'il lisait, que j'arrivais à lui acheter, parce que bon, ça, au moins il en lisait ! Alors que ça, moi, ça ne me plaît pas du tout (sourire) !"*

Si l'on en revient aux indicateurs statistiques, la catégorie socioprofessionnelle de l'époux(se) fait varier les sociabilités culturelles du simple au double selon que la personne interrogée relève elle-même des catégories populaires ou bien, à l'inverse, des classes supérieures. Il faut noter que cet effet d'aspiration fixe le seuil de sociabilité un peu en deçà de celui du plus grand dénominateur commun : ainsi, l'écart entre la sociabilité culturelle d'un individu relevant professionnellement des catégories populaires dont le conjoint appartient aux classes intermédiaires et la sociabilité culturelle "moyenne" dans ces dernières couches est-il de - 3,8 points. Lorsque l'époux(se) relève professionnellement des classes supérieures, l'écart à la moyenne de la sociabilité dans les catégories favorisées est de - 3,7 points. L'effet de rattrapage n'est donc pas total. Il faut remarquer enfin que le cumul au sein des couples des appartenances professionnelles aux classes populaires diminue sensiblement les chances d'avoir toute forme de sociabilité culturelle. Ainsi, un interviewé relevant des catégories populaires dont le conjoint est dans le même cas perd près de 4 points par rapport à la moyenne de la sociabilité culturelle en milieux populaires. En résumé, en matière de sociabilités culturelles comme en d'autres, il y a cumul des "handicaps" et augmentation sensible des inégalités (culturelles et autres...) dans les cas d'homogamie populaire. Le capital des sociabilités allant au capital des sociabilités, en dehors des milieux populaires, le tout est supérieur ou égal à la somme des parties alors qu'on observe qu'au sein des catégories dominées, le tout lui est toujours inférieur. Ainsi, lorsque l'enquêté relève professionnellement des classes moyennes et que son époux(se) est dans le même cas (30,3 %) ou qu'il appartienne aux professions supérieures (33,2 %), le pourcentage de sociables se fixe légèrement sur un seuil supérieur à celui de la moyenne de la classe la plus élevée dans le couple (soit 28,8 % pour les catégories intermédiaires et 30,7 % pour les classes supérieures). Dans de tels cas, on constate alors davantage qu'un simple effet de rattrapage, mais bel et bien un dépassement.

Enfin, le troisième et dernier constat majeur relatif aux pratiques de sociabilités culturelles porte plus spécifiquement sur l'effet des trajectoires sociales.

L'"effet trajectoire" : mobilité sociale et sociabilités culturelles

La position sociale est toujours partiellement le produit d'une histoire, individuelle mais aussi collective (celle du groupe social auquel on appartient)¹⁸. Il convient donc aussi de prendre la mesure des trajectoires (appréhendées ici au travers de l'origine sociale). O. Donnat

posait l'hypothèse générale d'un effet, encore très largement inexploré, de la mobilité sociale sur l'ensemble des consommations et pratiques culturelles : on observerait, dans les cas de trajectoires sociales ascendantes, un possible "effet Bendix" (effet de rattrapage culturel) ou, à l'inverse, pour les déclassés par le bas, de probables effets d'inertie culturelle¹⁹. On a donc cherché à saisir les effets du legs culturel familial sur les conditions de formation et d'évolution des pratiques, des goûts et des sociabilités culturels d'individus ayant expérimenté une mobilité sociale, notamment ascendante²⁰. De fait, l'étude des "*métis sociaux*"²¹, pour reprendre l'expression de C. Grignon, à la confluence de divers groupes d'appartenance, confirme l'hypothèse que les sociabilités culturelles sont très fortement marquées par l'empreinte des origines sociales.

Si l'on considère d'abord les immobiles sociaux en milieux populaires (cas où l'enquêté relève professionnellement des classes populaires alors que son père était dans le même cas), on constate qu'ils présentent le profil moyen de la sociabilité culturelle au sein des catégories dominées : 16 % déclarent ainsi parler / prêter / emprunter des livres ou des disques, alors que la moyenne au sein des classes populaires est de 16,7 %.

Concernant les trajectoires ascendantes d'agents issus de milieux populaires, mais ayant accédé professionnellement à une autre catégorie, on observe un effet partiellement du même ordre que celui de "l'effet conjoint". Ces déclassés par le haut tendent à s'indexer sur le niveau de sociabilité culturelle de leur nouveau groupe d'appartenance, que celui-ci relève des classes moyennes ou supérieures, quoiqu'à un seuil légèrement inférieur. Même si le "rattrapage" n'est donc pas total, on peut parler à nouveau d'effet d'aspiration culturelle, qui suggère là encore de fortes pratiques de prescription en la matière de la part des membres de la catégorie rejointe, confirmées par les entretiens. Ainsi, les agents d'origine populaire dont le groupe professionnel d'appartenance actuelle relève des classes moyennes (essentiellement des professions intermédiaires) sont 26 % à déclarer des pratiques de sociabilité culturelle, contre 28,9 % pour la moyenne des classes intermédiaires (soit un écart de - 3 points environ). De même, ceux dont la trajectoire socioprofessionnelle les fait dorénavant appartenir aux classes supérieures sont 29,9 % à déclarer de telles pratiques, alors que la moyenne des catégories supérieures est de 30,7 % (soit un écart de moins d'un point).

¹⁸ Pour tous ces éléments, on se reportera à Bourdieu (P.). *La Distinction, op. cit.*

¹⁹ Donnat (O.). "La stratification des pratiques culturelles", art. cité, p. 116.

²⁰ On notera toutefois qu'il faut interpréter prudemment les résultats qui suivent, dans la mesure où selon les types de trajectoires distinguées, les effectifs varient fortement et que, dans certains cas, nous avons été conduits à raisonner sur de petits effectifs (inférieurs à 50 pour les trajectoires de mobilité sociale descendante).

²¹ Grignon (C.). Préface à Hoggart (R.). *33 Newport Street, autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires anglaises*, Paris, Seuil / Gallimard, 1991, p. 8.

S'agissant des déclassés par le bas, c'est-à-dire ceux qui relèvent actuellement par leur profession de milieux populaires alors que leur origine sociale ne l'était pas, on observe une inertie des pratiques de sociabilités culturelles, qui demeurent indexées sur le niveau de la catégorie d'origine. Tout se passe donc comme si jouait en l'espèce un effet de cliquet, bien que le déclassement social s'accompagne d'un léger fléchissement des pratiques de sociabilité culturelle. Par exemple, les enquêtés relevant actuellement par profession des classes populaires dont le père appartenait aux catégories moyennes sont 27,5 % à déclarer parler / prêter / emprunter des livres ou des disques, contre 28,8 % pour la moyenne des classes intermédiaires (soit un écart de - 1,5 point). De même, les individus qui relèvent actuellement par profession des catégories populaires et dont le père appartenait aux classes supérieures sont 39,7 % à déclarer de telles pratiques de sociabilités culturelles, alors que la moyenne des catégories supérieures est de 30,7 %. Mais on notera en l'espèce que l'ampleur de l'écart doit aussi sans doute être rapporté à des pourcentages calculés sur la base d'effectifs très faibles.

Concernant les effets des trajectoires sociales sur les pratiques de sociabilités culturelles, il faut enfin souligner une nouvelle fois l'effet spécifique du genre, en interrogeant la pertinence des indicateurs de mobilité sociale retenus, qui aboutissent souvent à mesurer les trajectoires des individus en fonction de l'origine sociale du père. Or, lorsque l'on y substitue celle de la mère, on observe systématiquement dans les déclarations de pratiques de sociabilités lectorales et musicales de sensibles variations, de l'ordre de 3 à 4 points. Par exemple, pour un immobile en milieux populaires, l'affirmation de ce type de pratiques est de 16 % lorsque l'on prend en compte l'origine populaire du père et de 20 % quand on s'attache à celle de la mère. On peut ainsi prolonger l'une des hypothèses développées par B. Lahire²² à propos des modalités sexuellement différenciées des investissements scolaires et culturels des parents de milieux populaires en matière d'éducation des enfants, en particulier lorsqu'il s'agit de filles : lorsque la mère est plus culturellement dotée que le père, c'est en effet bien souvent elle qui incarne la volonté d'ascension sociale du couple et qui fait montre de "bonne volonté culturelle" en matière de pratiques et de discussions autour des livres, de l'écriture, de sorties au cinéma ou d'écoute de disques avec l'enfant. La transmission du petit capital culturel familial s'avère ainsi souvent déterminante dans les processus de socialisation primaire et d'acculturation des enfants : en ce qu'il favorise leur adaptation aux exigences du système d'enseignement pourtant *a priori* très éloignées des pratiques sociales et culturelles en vigueur dans le milieu d'origine, ce processus s'avère aussi fondamental pour comprendre, au moins pour partie, la réussite scolaire et la mobilité sociale ascendante d'enfants situés

²² Lahire (B.). *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris, Seuil / Gallimard, 1995.

dans des configurations familiales populaires de ce type²³. Une étude de l'INSEE a également bien montré le poids décisif de l'environnement familial dans l'apprentissage du goût de la lecture : chez l'enfant, la transmission se fait essentiellement "par imitation" (il lit parce qu'il voit ses parents s'adonner régulièrement à cette activité). Ce vecteur (d'autant plus probable que les parents sont culturellement dotés) connaît cependant des limites dans son efficacité : près de 30 % d'enfants sont ainsi des lecteurs dans des familles où les parents lisent peu voire pas, alors que 21 % d'enfants ne lisent pas dans des familles où, pourtant, la lecture constitue une pratique particulièrement valorisée²⁴. L'inégal effet du milieu social d'origine (affranchissement ou reproduction du modèle familial) comme le poids différencié des socialisations primaires et secondaires doivent donc aussi être appréhendés d'un point de vue sociologique²⁵. A cet égard, l'approche qualitative permet souvent de saisir plus finement comment sont gérées les tensions lorsque la culture familiale populaire héritée entre en dissonance avec la culture légitime diffusée notamment par le biais de l'école, ou acquise dans des pratiques autodidactiques, et souvent redoublée par l'alliance avec un individu plus doté socialement et culturellement.

S'éloignant de la perspective de la persuasion clandestine, qui a hanté les études pionnières en sociologie de la communication (les médias exerceraient des effets aussi puissants que directs et dicteraient aux individus, isolés et non caractérisés socialement, ce qu'ils doivent penser)²⁶, notre démarche de recherche s'inscrit dans une problématique plus générale questionnant la réception des biens symboliques, centrée sur les inégalités sociales persistantes face aux biens et pratiques culturels. Les hypothèses et premiers résultats dont on a présenté ici un petit échantillon visent en particulier à prolonger certaines réflexions amorcées par l'équipe réunie autour de P. Lazarsfeld pour les enquêtes *People's Choice*²⁷ et *Personal Influence*²⁸ (notamment l'hypothèse des effets indirects et médiatisés des médias²⁹),

²³ Pour un exemple, voir l'une des auto-sociobiographies familiales de l'écrivain transfuge A. Ernaux. *Une Femme*, Paris, Gallimard, 1988.

²⁴ Michaudon (H.). "La lecture, une affaire de famille", in *INSEE Première*, n° 777, mai 2001.

²⁵ Voir par exemple, pour les pratiques lectorales, Mauger (G.), Poliak (C.), Pudal (B.). *Histoires de lecteurs*, Paris, Nathan, 1999.

²⁶ Pour une discussion et une mise en perspective de cette problématique, voir Pierru (E.). "Effets politiques des médias" et sociologie prophétique - Pour une sociologie des rapports ordinaires à l'information politique", à paraître in Legavre (J.B.) (dir.). *La Presse écrite, un objet délaissé ? Regards sur la presse écrite française*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 2003.

²⁷ Lazarsfeld (P. F.), Berelson (B.), Gaudet (H.). *The People's Choice*, New York, Columbia University Press, 1944.

²⁸ Katz (E.), Lazarsfeld (P.F.). *Personal Influence - The Part played by People in the Flow of Mass Communication*, Glencoe Free Press, 1964.

en essayant de mettre en évidence le rôle de leaders d'opinion culturelle, susceptibles d'infléchir et/ou de (ré)orienter les pratiques des individus sur lesquels ils exercent une "influence" dont on cherche à saisir les modalités et les ressorts. Contre toute interprétation misérabiliste³⁰ ou ethnocentriste, l'analyse qualitative en particulier permet de montrer que les moins compétents culturellement peuvent répondre de manière différenciée (et non forcément passive) à la violence symbolique qui leur est faite. Et il existe aussi au sein des groupes dominés des leaders d'opinion culturelle qui entretiennent un rapport polymorphe à l'art et à la culture, notamment - quoique non exclusivement - légitime : en matière de pratiques de lecture en particulier, on songe ici aux "*braconnages*" pour reprendre la jolie expression de M. de Certeau³¹, aux phénomènes d'attention "*oblique*" décrits par R. Hoggart³², ou "*nonchalante*", pour suivre cette fois A.-M. Thiesse³³, aux divers malentendus d'appropriation, aux détournements de sens plus ou moins "intéressés" des messages, des textes, des produits³⁴, voire des établissements culturels, par les agents sociaux les plus éloignés de la culture légitime. Ce sont aussi ces réceptions différenciées qu'il convient d'étudier finement si l'on souhaite progresser dans la compréhension des pratiques et usages concrets de l'offre culturelle.

²⁹ Sur cette hypothèse, dite du "*flux de communication en deux temps*" (*two-step flow of communication*), essentielle pour comprendre la transmission et la réception des biens symboliques, on renvoie aux articles de Katz (E.). "The Two-Step Flow of Communication : An Up-to-Date Report on an Hypothesis", in *Public Opinion Quarterly*, vol. XXI, 1957, pp. 61-78 et "La recherche en communication depuis Lazarsfeld", in *Hermès*, n° 4, 1989.

³⁰ Sur cette notion, voir Grignon (C.) et Passeron (J.C.). *Le Savant et le populaire - Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Hautes Etudes / Gallimard / Le Seuil, 1989.

³¹ Certeau (M. de), "Lire : un braconnage", in *L'invention du quotidien I. Arts de faire*, Paris, UGE/10-18, 1980, p. 287 et s.

³² Hoggart (R.). *La Culture du pauvre*, Paris, Minuit, 1971.

³³ Thiesse (A.M.). *Le Roman du quotidien - Lecteurs et lectures populaires à la Belle Epoque*, Paris, Seuil, 2000 (e.o. Le Chemin Vert, 1984).

³⁴ Dans la lignée cette fois des travaux de R. Chartier (sur la réception des ouvrages de la Bibliothèque bleue des libraires troyens, voir *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1987 et "Livres bleus et lectures populaires", in Chartier (R.) et Martin (H.J.) (dir.). *Histoire de l'édition française*, tome II : *Le livre triomphant 1660-1830*, Paris, Fayard / Promodis, 1990, pp. 498-511) ou de J. Radway (sur la réception des *romance novels* - romans sentimentaux -, voir *Reading the Romance. Women, Patriarchy and Popular Literature*, Chapel Hill & London, University of North Carolina Press, 1984).